



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carburants

Question écrite n° 54991

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de l'augmentation du prix des carburants pour les infirmiers libéraux. Au même titre que d'autres professionnels amenés à utiliser quotidiennement leur véhicule, cette flambée des prix à la pompe place les infirmiers libéraux dans une situation financière particulièrement délicate, aggravée par la non-revalorisation depuis plusieurs années de leurs indemnités kilométriques fixées par les caisses d'assurance maladie. Il lui demande en conséquence quelles mesures fiscales pourraient être prises afin de répondre aux préoccupations de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54991

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6926